



## **Les proches d'un défunt ont de plus en plus de mal à payer les frais funéraires**

**De plus en plus de proches de défunts sont confrontés à des frais funéraires qu'ils ne parviennent pas à payer, que ce soit avec les ressources du défunt ou avec les leurs. Au cours des trois premiers mois de cette année 2023, les centres funéraires DELA ont constaté une moyenne hebdomadaire de six familles qui n'étaient pas en mesure d'organiser financièrement les obsèques de leurs proches défunts. "C'est quasiment un tiers de plus qu'à la même période l'année dernière et la tendance semble malheureusement se poursuivre", déclare DELA. "Pour les proches concernés, c'est une situation extrêmement difficile, qui s'ajoute à la perte d'un être cher."**

La hausse des prix de l'énergie, du carburant et de l'alimentation continue, pour six Belges sur dix, de rendre difficile le paiement des charges mensuelles fixes. Cela a été récemment confirmé par une étude de l'Université de Gand. Découle de cette situation que les frais urgents et les imprévus, comme ceux de l'organisation des obsèques d'un être cher, deviennent de plus en plus difficiles à payer.

Lien Verfaillie, porte-parole de DELA : « *Pour de nombreux Belges il est difficile de parler de la mort. S'y préparer est encore plus dur. Et aujourd'hui, nous constatons en plus que de très nombreuses personnes font face à des problèmes de paiement des obsèques de leurs proches défunts, ce qui rend la situation encore plus insupportable. En général, s'il n'y a pas d'assurance obsèques qui peut intervenir, les frais sont souvent à la charge du plus proche parent. Si les proches ne disposent pas de moyens suffisants, ils sont obligés de s'adresser à l'entreprise de pompes funèbres. Celle-ci essaiera bien sûr de les aider à trouver une solution adéquate, mais cela reste douloureux pour les personnes endeuillées.* »

### **En dernier recours : le plan de paiement des obsèques**

Dans les pire cas, un plan de paiement doit être mis en place. DELA a vu ces plans des frais funéraires augmenter de plus de 30% au cours des trois premiers mois de cette année 2023 par rapport à la même période l'an dernier. DELA avait d'ailleurs déjà constaté une augmentation de ces mêmes plans de 12 % en 2022 par rapport à 2021.

Lien Verfaillie, porte-parole de DELA : « *Cela reste une solution d'urgence et de dernier recours. Néanmoins, l'augmentation des derniers mois est vraiment frappante : environ une famille par jour se présente après les funérailles avec un problème de paiement. Le paiement mensuel moyen a longtemps été d'environ 210 euros mais il a augmenté au cours de la dernière année et se situe désormais en moyenne à 235 euros par mois. Il s'agit d'une augmentation d'environ 10% par rapport à l'année dernière, et correspond à la hausse de l'inflation. Un enterrement « de base » coûtera entre 5000 et 5500 euros en 2023 (sans pierre tombale ni concession). Si vous ajoutez ces services, vous paierez aujourd'hui entre 6.000 et 6.500 euros en Belgique. Ce montant peut s'élever à 7 000 euros et plus.* »

### **Le prix des obsèques largement méconnu des Belges**

Une raison supplémentaire du nombre croissant des problèmes de paiement peut s'expliquer par le fait que les Belges ne connaissent pas du tout les prix des frais relatifs à des funérailles. En effet, à peine 1 Belge sur 4 connaît le prix exact des frais funéraires. Les autres estiment

# DELA

souvent le coût entre 2 500 et 5 000 euros, ce qui est plus bas que la réalité. C'est ce qui ressort des enquêtes menées par le spécialiste funéraire DELA. Par ailleurs, la moitié des Belges n'a pas attribué un montant de réserve pour le paiement de ses futurs obsèques. Néanmoins, l'assurance obsèques en Belgique a le vent en poupe, bien que nous soyons toujours à la traîne par rapport aux autres pays européens.

Lien Verfaillie de DELA : *« Si vous voulez que vos proches n'aient pas de problèmes financiers pour régler vos frais funéraires, plusieurs options s'offrent à vous. Vous pouvez mettre de l'argent de côté pour vos funérailles sur un compte d'épargne. L'inconvénient de cette option est que vous ne savez jamais si cet argent sera toujours disponible pour payer vos obsèques, car des frais imprévus peuvent intervenir. Une autre solution est de souscrire une assurance obsèques. Dans ce cas, vous êtes certain que vos proches pourront payer les frais d'obsèques sans aucun problème. Ce type d'assurance est souscrit aujourd'hui par 15 à 20% des Belges. Un écart est notable avec d'autres pays européens : en Espagne par exemple, plus de la moitié des Espagnols en ont souscrit une, au Royaume-Uni 70 % de la population est assurée pour les obsèques et au Pays-Bas, où les trois quarts des gens souscrivent à une telle assurance.*

## **À propos de DELA**

DELA est l'abréviation de « Draagt Elkanders Lasten » qui signifie « Portez les fardeaux les uns des autres ». C'est une coopérative spécialisée dans tout ce qui touche de près ou de loin au deuil et à l'accompagnement des familles dans les moments les plus difficiles de leur vie : le décès d'un proche. DELA existe depuis plus de 80 ans et est active en Belgique depuis 1989 où elle compte près de 800 collaborateurs qui encadrent les familles avant, pendant et après les funérailles. Le groupe DELA est principalement connu en tant qu'assureur obsèques, mais il compte également 65 centres funéraires hautement qualifiés, répartis dans 120 villes en Belgique, trois crématoriums et un centre de rapatriement à l'aéroport de Zaventem. Par ailleurs, 26 consultants se tiennent à la disposition chaque jour des familles pour les aider après les funérailles à régler toutes les formalités et démarches administratives. DELA s'occupe d'environ 80 % des rapatriements et organise les funérailles d'un Belge sur dix. DELA est également connu comme le spécialiste funéraire en Belgique. Dans le cadre de son engagement social, DELA a créé le DELA Fonds en vue de soutenir des initiatives qui rendent un peu plus supportable le moment difficile des adieux.

## **Contacts pour la presse**

Bert Bouserie  
PR Consultant Comm2You  
0488 40 44 77  
[bert@comm2you.be](mailto:bert@comm2you.be)